

William Hanley poursuit l'ambitieuse initiative qu'avait inaugurée, en 2005, le premier tome de son dictionnaire bio-bibliographique des censeurs royaux français : *A biographical dictionary of French censors, 1742-1789*. Le deuxième tome, publié en 2016, ne déroge pas aux remarquables exigences scientifiques du premier. Comme l'expliquait l'auteur dans sa courte préface en 2005, cette présentation méticuleuse des censeurs qui ont officié en France de 1742 à 1789, temps crucial dans la lutte en faveur de la liberté d'expression, vise à mieux comprendre les coulisses du contrôle de la pensée sans pour autant analyser le fonctionnement même de la censure. L'article « Censeurs royaux » rédigé par Raymond Birn, entre autres, du récent *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes* paru en 2017, dirigé par Didier Masseau, permettra d'établir une synthèse utile.

La démarche de W. Hanley consiste donc à répertorier les noms des censeurs parus dans l'*Almanach royal* quel que soit leur degré d'activité dans le domaine. Se côtoient hommes de lettres, de sciences, de lois, d'Église etc., à la notoriété variable. Pour chacun d'entre eux, l'auteur indexe les multiples sources anciennes qui lui sont associées ainsi qu'un choix de travaux scientifiques récents, le tout précisément référencé dans d'abondantes notes en clôture d'article. La copieuse bibliographie finale de vingt-deux pages, qui organise toutes ces références, fournit un outil de travail efficace pour les chercheurs de toutes les disciplines qui apprécieront notamment l'ampleur des documents d'archives classés selon les lieux de conservation et les cotes correspondantes.

Dans ce deuxième volume, l'auteur poursuit cet impressionnant labeur depuis Cadet de Saineville jusqu'à Crébillon père, soit pas moins de trente-huit entrées qui suivent méthodiquement un plan similaire lorsque chaque rubrique peut être renseignée : origines, état-civil, carrière, mort, postérité, rapports et sources examinés, signature, références complémentaires, notes de l'article. Cette structure, qui accorde une place importante à la « carrière » professionnelle de chaque personnage, induit une présentation le plus souvent chronologique.

Ces notices, extrêmement détaillées pour certaines, sont toutefois de longueur inégale puisqu'elles dépendent à la fois de l'activité du censeur et des documents collectés. Ainsi soixante-quinze pages sont consacrées à Cadet de Saineville ou à Armand-Gaston Camus tandis que les Crébillon, fils et père, en réunissent respectivement une trentaine et une quarantaine. À l'autre extrémité, on compte six pages pour Clairambaut ou quatre pour Pierre-Louis Chaillou. Certaines biographies demeurent en effet très succinctes, telles que celle de Capon, mort en 1746, dont aucun rapport de censure n'a été découvert, à l'instar de Claude Capperonnier qui s'éteint lui-même dès 1744. L'absence de ces rapports se justifie par des carrières particulièrement courtes ; en témoignent Nicolas-Dominique Cardonne, nommé censeur en 1788, ou Jean-François Carpentier que l'*Almanach royal* ne cite que les deux dernières années avant sa disparition en 1765.

L'ouvrage fournit par ailleurs l'occasion aux dix-huitiémistes de (re)découvrir sous un angle différent certaines figures célèbres, d'en appréhender diverses facettes. Ainsi en est-il de Louis de Cahusac, qui nous est abondamment présenté *via* de savoureux extraits de la

correspondance de Madame de Graffigny, Cahusac dont on connaît davantage les talents de librettiste ou d'essayiste que l'activité de censeur qu'il débute en 1748. Car tel est bien l'intérêt de ce dictionnaire qui dresse des portraits contrastés et vivants, construits à l'aide de sources multiples : les correspondances privées jouxtent les documents d'archives, les nouvelles à la main ou les journaux, le tout étayé de dictionnaires antérieurs et d'études récentes sur les personnages concernés. Au-delà de son contenu informationnel dûment référencé, l'œuvre présente donc l'originalité de faire découvrir de l'intérieur, dans une certaine forme de familiarité, le XVIII^e siècle avec son lot d'anecdotes grâce aux nombreuses citations qui jalonnent ces notices. On apprend ainsi que Crébillon père avait composé dans sa jeunesse une chanson satirique qui lui coûta son entrée à l'Académie française, qu'il fumait la pipe à longueur de journée et vivait entouré d'une meute de chiens à l'odeur déplaisante dans son logement parisien.

Les témoignages offrent des perspectives différentes et des entrées singulières sur les acteurs de la censure, permettant de saisir par là même la complexité de l'histoire du livre et de sa circulation dans toute l'Europe, l'univers des éditions pirates, les interdictions et condamnations. Le lecteur suivra, par exemple, les péripéties de Condillac dans ses voyages en Allemagne, en Italie, au Danemark, dans ses activités de précepteur du jeune Prince de Parme ou encore dans ses fonctions politiques, dans les difficultés qu'il éprouve à faire publier ses propres ouvrages – son *Traité des sensations* échappant d'ailleurs de peu à la condamnation lancée par le réquisitoire de Joly de Fleury en janvier 1759 – tandis que l'on requiert ses talents de censeur en critique d'art autour de 1757. Car les censeurs, qui sont aussi des hommes de plume dont les ouvrages sont mentionnés par William Hanley dans leur contexte de réception, subissent à leur tour les rigueurs de la censure, comme Cahusac qui publie *Grigri* sous couvert d'anonymat ou Crébillon fils, auteur du conte subversif, *Tanzai et Néadarné*. En outre, Coqueley de Chaussepierre fut condamné pour avoir approuvé l'ouvrage de Coyer, *Histoire de Jean Sobieski*, Coqueley de Chaussepierre qui, le premier, autorisa la représentation du *Mariage de Figaro* dès 1781 alors même que la pièce ne serait jouée que des années plus tard, en 1784, en raison des résistances du roi et des nombreux rapports de censure requis par la suite, point que Pierre Larthomas avait déjà établi dans son édition de la Pléiade.

C'est ce maillage à la fois complexe et serré, tissé de relations amicales et intellectuelles dépendant des jeux de pouvoirs et d'influences, – dans cette vie de salons, de sociétés badines et savantes, d'académies dont l'Académie française etc. – que donnent à lire ces portraits issus de regards croisés. Par les voix des uns et des autres qui expriment un point de vue sur un homme et ses œuvres, transparissent les querelles du temps, comme celles qui opposent philosophes et anti-philosophes. On apprend par exemple l'implication de Jean Capperonnier, en 1760, dans la série des monosyllabes inaugurée par les *Quand* de Voltaire contre Lefranc de Pompignan, nouvel académicien, dont la vaine riposte, par la publication d'un mémoire justificatif, ne fait qu'attiser les quolibets. De manière plus incidente, on perçoit le mépris que Voltaire manifeste à l'égard de Cahusac mais l'admiration qu'il voue à Condillac, lequel entretient des liens d'amitié avec Diderot et Rousseau bien qu'entrecoupés de tensions.

Toutefois, si ces anecdotes rendent cette lecture plus plaisante qu'un simple dictionnaire, elles donnent parfois lieu à un déséquilibre au regard des rapports de censure dont

les extraits peuvent sembler moins nombreux qu'on ne l'aurait espéré. Certes, des citations de ces manuscrits confèrent une idée précise des avis et jugements émis. Mais force est de constater que la rubrique des rapports de censure n'est pas toujours très développée, ceux-ci étant disséminés au fil de la biographie chronologique qui précède. En ce sens, pour qui rechercherait des informations sur un ouvrage en particulier, l'ouvrage perd quelque peu en efficacité. Ce défaut pourrait être aisément pallié par un index des pièces et œuvres soumises à la censure, peut-être l'objet d'un volume final, au terme de cette entreprise. Pour l'heure, le chercheur peut s'en remettre à la bibliographie et poursuivre ses investigations.

Quoi qu'il en soit, ce dictionnaire est sans conteste un outil précieux pour les dix-huitiémistes, qui trouveront également grand intérêt aux photographies de signatures (dans la rubrique correspondante), plusieurs censeurs portant le même patronyme. Il reste à souligner que cette érudition reste accessible à un public de curieux et d'amateurs qui passerait outre la présentation de l'écriture fragmentaire, tant certaines notices sont plaisantes à lire.

Béatrice Ferrier